



# Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale  
26 avril 2020  
Français  
Original : anglais

Assemblée générale  
Soixante-quatorzième session  
Points 83 et 126 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité  
Soixante-quinzième année

L'état de droit aux niveaux national  
et international

Santé mondiale et politique étrangère

**Lettre datée du 25 mars 2020, adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de l'Angola, de la Chine, du Cambodge, de Cuba, de la Dominique, de la Fédération de Russie, de la Grenade, du Myanmar, de la République arabe syrienne, de la République bolivarienne du Venezuela, de la République du Nicaragua, de la République islamique d'Iran, de la République populaire démocratique de Corée, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Soudan, de Sri Lanka, du Suriname et du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre et au nom de nos ministres des affaires étrangères respectifs, et en réponse à vos appels les plus récents, nous tenons par la présente à saisir cette occasion pour vous faire part d'une question de la plus haute importance et de la plus grande urgence, à savoir la crise sanitaire mondiale provoquée par la COVID-19, qui a été récemment qualifiée de pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Ces derniers mois, nous avons tous suivi de très près l'évolution de la situation liée au coronavirus, notamment sa propagation rapide et le lourd tribut en pertes humaines qu'il a prélevé jusqu'ici, ainsi que les répercussions qu'il entraîne sur les pays touchés, en particulier sur les groupes les plus vulnérables de la société. C'est là, sans aucun doute, la plus grande urgence de santé publique de notre temps, urgence qui, alors qu'elle se produit à un moment où le multilatéralisme est attaqué, offre en fait à ce dernier une occasion unique de vaincre et de prospérer en cette période de crise et d'incertitude mondiales.

Comme vous l'avez récemment déclaré, plus que jamais, il nous faut être solidaires, garder espoir et faire preuve de volonté politique afin de surmonter ensemble cette crise, en tant que nations véritablement unies. Pour être efficaces dans cette entreprise, nous devons, toutefois, unir nos efforts et agir de manière collective,

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (6 avril 2020).



coordonnée et décisive, en tant que membres responsables de la communauté internationale. Il est de notre responsabilité commune, non seulement, de préserver les générations futures du fléau de la guerre, comme nous nous y sommes engagés lorsque nous avons signé la Charte fondatrice des Nations Unies, mais également de veiller à l'adoption, en temps voulu, des politiques et des stratégies requises pour sauver notre génération, la génération actuelle, et pour lui donner à la fois l'espoir et les assurances nécessaires à son bien-être, à sa stabilité et à sa prospérité.

Dans nos pays respectifs, nos gouvernements nationaux ont tous agi de manière responsable, notamment en adoptant les mesures de précaution nécessaires pour contenir la propagation du coronavirus et pour le combattre. Nous avons également progressé dans la conception de plans d'urgence qui permettent de garantir, notamment, le fonctionnement des services de base et des systèmes d'intervention d'urgence dans les circonstances actuelles. De même, comme vous le savez, nous avons travaillé avec le système des Nations Unies pour renforcer nos programmes de coopération, ainsi qu'avec d'autres partenaires pour tirer parti de leur expérience et partager les meilleures pratiques. Malgré tout, nous reconnaissons qu'il reste beaucoup à faire afin de remporter ce combat.

Aujourd'hui, nous avons un ennemi commun : la COVID-19. Et, comme vous l'avez relevé, il est temps de passer à la vitesse supérieure et d'intensifier et d'élargir la mobilisation. Nos gouvernements nationaux ont la volonté politique et morale d'aller dans ce sens, nos médecins et soignants dévoués et professionnels sont pleinement en mesure de servir en cette période difficile, et nos peuples sont prêts à assumer la part qui leur revient, car nous sommes tous conscients que ce moment historique exige un maximum de solidarité, de coopération et de collaboration mutuelles.

Or, force est de constater qu'il est difficile – voire impossible – de faire de même pour les pays qui sont actuellement soumis à des mesures coercitives unilatérales, qui sont illégales et constituent une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies. Les conséquences destructrices qu'ont de telles mesures au niveau national, outre les répercussions extraterritoriales qu'elles entraînent, de même que les phénomènes de conformité aveugle à ces mesures et la crainte de subir des sanctions « par ricochet » entravent, notamment, l'accès régulier des gouvernements nationaux au système financier international ou à un libre commerce, sapant ainsi les efforts que déploient les gouvernements nationaux pour s'attaquer à la COVID-19, et notamment pour parvenir à se procurer rapidement du matériel et des fournitures médicales, y compris les trousseaux de dépistage et les médicaments, qui sont essentiels pour soigner et traiter les patients, comme l'a récemment reconnu le Directeur général de l'OMS. Qui plus est, les sanctions ont également un impact négatif direct sur, notamment, les droits humains à la vie, à la santé et à l'alimentation des peuples qui y sont assujettis. En dernière analyse, ces mesures nuisent également à la coopération et à la solidarité, essentielles, qui devraient prévaloir entre les nations.

Aujourd'hui, en pleine pandémie de coronavirus, cet impact négatif sur le bien-être de nos peuples et de nos pays est encore aggravé et démultiplié. Il est donc particulièrement urgent que la communauté internationale, et notamment les Nations Unies, réaffirme son attachement au principe consacré par la formule « Nous, peuples des Nations Unies ». Rappelons que, selon les conclusions des experts indépendants de l'ONU, la promulgation et l'application de mesures coercitives unilatérales touchent plus d'un tiers de l'humanité.

À la lumière de ce qui précède, nous vous exhortons respectueusement à demander, conformément à l'opposition de principe aux mesures coercitives unilatérales que l'ONU maintient de longue date, la levée complète et immédiate de ces mesures de pression économique illégales, coercitives et arbitraires, afin de

garantir à tous les membres de la communauté internationale la possibilité de lutter pleinement, effectivement et efficacement contre la maladie à coronavirus, et à dénoncer en outre toute politisation d'une telle pandémie. Cet appel commun que nous lançons aujourd'hui, et dont nous attendons une réponse positive de votre part, est, comme vous en avez bien conscience, sous-tendu par les dispositions d'un nombre important de résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, ce qui vous fournira ainsi une base solide pour toute action que vous envisagerez.

Comme vous le savez, nous vivons dans un monde interconnecté. Ainsi, « dans ce contexte de pandémie mondiale, entraver les efforts médicaux dans un pays accroît les risques pour nous tous », comme l'a récemment reconnu la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous devons impérativement éviter que le système médical et sanitaire de tout pays ne s'effondre du fait de l'application de sanctions illégales. Par conséquent, nous ne pouvons pas permettre que des calculs politiques fassent obstacle à l'action menée pour sauver des vies humaines. Comme vous l'avez déclaré à maintes reprises, l'heure est à la solidarité, à la coopération et à la prudence mondiales, et non au chaos. Il est grand temps d'unir nos efforts aux niveaux national, régional et international, sans aucune forme de discrimination, si nous voulons vraiment surmonter cette crise humaine complexe et ses répercussions économiques. Il est temps, également, de renouveler notre engagement à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et notre promesse de ne laisser personne de côté.

De même, nous insistons sur la nécessité, dans la conjoncture actuelle, de renforcer les économies nationales de manière à donner aux gouvernements nationaux, ainsi qu'aux secteurs public et privé, la capacité de soutenir et de financer les plans et stratégies nécessaires pour juguler la propagation de la COVID-19. À cet égard, nous souscrivons à votre récente déclaration, selon laquelle « plus que jamais, les gouvernements doivent coopérer pour revitaliser les économies, accroître les investissements publics, stimuler le commerce et assurer un soutien ciblé aux personnes et aux communautés les plus touchées par la maladie ou plus vulnérables aux conséquences économiques néfastes qu'elle entraîne », ainsi qu'à votre déclaration selon laquelle des mesures doivent être prises d'urgence pour « alléger le fardeau de la dette des pays les plus vulnérables (...) et assurer des facilités financières adéquates pour soutenir les pays en difficulté ». Cela est de la plus haute importance, en particulier pour les pays qui, en plus de devoir faire face à la pandémie de coronavirus, doivent également faire face à d'autres circonstances exceptionnelles, telles que les conséquences préjudiciables des mesures coercitives unilatérales.

En outre, nous saisissons cette occasion pour vous exprimer combien nous apprécions les travaux actuellement menés par le système des Nations Unies et le soutien très précieux apporté à nos nations, notamment par l'OMS, dans le cadre de notre lutte contre cette crise mondiale, que nous sommes convaincus de pouvoir surmonter ensemble et dont nous sortirons plus forts.

Enfin, nous vous prions respectueusement de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 83 et 126 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que vous accorderez l'attention nécessaire aux graves préoccupations qui sont exprimées dans le présent document.

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente  
de la République d'Angola  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
Maria de Jesus dos Reis **Ferreira**

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
du Royaume du Cambodge  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Sovann Ke**

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
de la République populaire de Chine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Zhang Jun**

L'Ambassadrice,  
Chargée d'affaires par intérim de la  
Mission permanente de la République de Cuba  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Ana Silvia Rodríguez Abascal**

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente  
du Commonwealth de Dominique  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Loreen Ruth Bannis-Roberts**

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
de la Fédération de Russie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Vassily A. Nebenzia**

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente de la Grenade  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Keisha Aniya McGuire**

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la  
République de l'Union du Myanmar  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Hau Do Suan**

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
de la République arabe syrienne  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Bashar Ja'afari**

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
de la République bolivarienne du Venezuela  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Samuel Moncada**

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
de la République du Nicaragua  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Jaime Hermida Castillo**

L' Ambassadeur,  
Représentant permanent  
de la République islamique d'Iran  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Majid Takht Ravanchi**

L' Ambassadeur,  
Représentant permanent de la République  
populaire démocratique de Corée  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Kim Song**

L' Ambassadrice,  
Représentante permanente  
de Saint-Vincent-et-les Grenadines  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Inga Rhonda King**

L' Ambassadeur,  
Représentant permanent  
de la République du Soudan  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Omer Mohamed Ahmed Siddig**

L' Ambassadrice,  
Représentante permanente de la République  
socialiste démocratique de Sri Lanka  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Kshenuka Dhireni Senewiratne**

L' Ambassadrice,  
Représentante permanente  
de la République du Suriname  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Kitty Sweeb**

La Ministre plénipotentiaire,  
Chargée d'affaires par intérim  
de la Mission permanente  
de la République du Zimbabwe  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**Petronellar Nyagura**

---